

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 52

Artikel: Conseils aux jeunes filles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198480>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Cluses-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Yverdon, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nos souhaits.

Le *Conteur vaudois* serait un malappris s'il laissait s'envoler l'année et le siècle sans présenter ses souhaits à ses bons collaborateurs et collaboratrices, à ses fidèles abonnés et à tous ses lecteurs.

Il laissera aux journaux politiques le soin de retracer l'histoire du siècle de la vapeur et de l'électricité et de dire si les belles découvertes des savants ont servi autant qu'elles auraient pu au bonheur de l'humanité, et si les nations ont cessé pour cela de s'entr'égorguer.

Mais il lui sera bien permis de constater que les Vaudois, au moins, n'ont pas lieu de se plaindre du XIX^e siècle, puisque c'est ce siècle-là qui a fait de leur pays un Etat libre et indépendant, une république dont la prospérité n'a cessé de croître.

En quatre-vingt-dix-sept ans, nous sommes arrivés à la hauteur de mainte nation constituée longtemps avant nous, nous en avons même devancé quelques-unes, ceci dit sans vouloir nous flatter. Tout indécis et mou qu'on le dit, le peuple vaudois a donc su faire son chemin, et il continuera de le faire, sans beaucoup de bruit, sans précipitation, en s'efforçant de rester lui-même.

N'allez pas croire, aimables lecteurs, que nous oublions les souhaits que nous voulions vous présenter. Ce semblant de digression historique nous y amène précisément.

Le *Conteur* souhaite que vous demeuriez d'ardents Vaudois et que vous soyez de plus en plus fiers de l'être. Il formé tous ses vœux pour que le XX^e siècle vous apporte, mieux que l'opulence : la santé et la belle humeur ! Et si, par surcroît, il nous donne le plus qu'il se pourra d'années semblables à celle que nous enterrons, notre bonheur sera bien près d'être parfait.

Nous débouchons une bouteille de Dézaley 1895, une des dernières qui nous restent et que nous gardions pour les grandes occasions, et nous la vidons pour saluer le siècle et la plantureuse année qui s'en vont, pour acclamer l'an 1901 et le siècle nouveau, pour pouvoir nous écrier enfin : « A la vôtre ! »

Vaudois de Morges, de Lavey, de Founex, de Malapalud, de Vugelles-la-Mothe, de Peyres-et-Possens, de Villars-Tiercelin ; Vaudois des bords du Boiron, du Nozon, de la Mèbre, de la Brinnaz, du Corrençon, du Flon et du Grenet ; Vaudois qui, à tous les perdreaux truffés préférez toujours la saucisse au foie ou aux choux ; qui donneriez douze bouteilles de Champagne pour un seul verre de nos coteaux ; Vaudois dont le crâne souffre sous le gibus ; Vaudois qui n'oubliez pas tout à fait le parler savoureux de nos pères ; Vaudois enfin qui ne vous cachez pas de l'être,
A la vôtre ! à la vôtre ! à la vôtre !

Conseils aux jeunes filles.

Nous extrayons les passages suivants d'une spirituelle chronique de Ann Sèph, publiée dans le *Petit Journal*, il y a quelques années.

Si elle vient à rencontrer de jeunes amies dans la rue ou dans un lieu public, elle évite de rire et de causer bruyamment avec elles. Si ses amies oublient ce précepte, elle les rappelle gentiment à l'ordre : « Chut, chut, parlons plus bas, nous allons nous faire remarquer ». L'objurgation est accompagnée d'un sourire comme correctif.

Au dehors, ni même à la maison, elle ne porte jamais de vêtements singuliers ou excentriques et répudie toute couleur voyante qui « tire l'œil. »

Lorsqu'elle vient à rencontrer une personne de sa connaissance, elle ne croit pas avoir accompli tous ses devoirs en faisant un petit signe de tête bien sec, avec une expression de figure aussi froide qu'anglaise. Elle s'incline du buste avec grâce et laisse apparaître un demi-sourire sur ses lèvres.

Le ton de sa voix n'est ni fort, ni faible, ni affecté, ni languissant, ni âpre, ni perçant. Elle parle naturellement, d'une voix distincte, ni trop basse, ni trop élevée, aux sons argentins... si elle a bien veillé sur son organe, que la nature a fait doux et dont l'altération ne serait due qu'aux accès d'emportement, de colère ou à une sécheresse de cœur irrémédiable.

Elle se garde bien de toutes extravagances dans la conversation, elle ne répète pas à tout propos : « C'est insensé », pour « c'est extraordinaire ou incroyable ». Elle ne dit pas : « un tel est impayable », « c'est assommant », « je m'embête » ; elle évite un verbe qui est beaucoup trop naturaliste, elle dit « cela sent mauvais ». Elle n'abuse pas de : « j'adore cela », « je déteste cela ». Elle n'émaille pas sa conversation de : « c'est splendide, c'est délicieux, c'est adorable, c'est ravissant », quand il s'agit de choses toutes simples et tout ordinaires.

Elle ne prodigue pas à ses amis des démonstrations hyperboliques d'affection, ne leur saute pas au cou à tout propos, ne les accable pas d'appellations mignardes, mais elle est d'un commerce fidèle et sûr, elle apporte dans ses relations une grande honnêteté de caractère, ne révélant ni les travers, ni les défauts, ni les fautes de ses amies ; ne jalouxant ni leur beauté, ni leur fortune, ni aucun de leurs avantages ; se plaisant à les faire valoir au contraire.

En visite avec sa mère, elle attendra qu'on lui parle ; mais alors elle s'efforcera de répondre autrement que par monosyllabes. Il ne lui est nullement interdit de montrer qu'elle est spirituelle, intelligente ; ce qui est à réprimer, ce n'est par l'aisance qui donne tant de grâce, mais l'aplomb effronté et sot qui indique qu'on est absolument contente de soi-même.

Elle se tient bien, droite mais gracieuse, évitant les attitudes languissantes tout autant que les airs délibérés, garçonnières.

Dans son ouvrage qui a pour titre : *Le XIX^e siècle*, M. Ch. Simond, rapporte quelques jolis mots de Napoléon I^{er}. En voici deux échantillons :

C'est une question qu'on a longtemps débattue, de savoir si l'empereur se rendait compte des sentiments qu'il inspirait à son peuple. Ces sentiments étaient complexes. Il y entrait de l'admiration, de l'étonnement, de la terreur, et aussi de la lassitude. On raconte qu'il demanda un jour à ses courtisans :

— Que dira-t-on de moi après ma mort ?

Et comme chacun d'eux s'essayait à quelque flatterie :

— Vous ne trouvez pas, reprit-il. On dira : Ouf !

A-t-il prononcé ce joli mot ? L'auteur du XIX^e siècle ne semble pas le mettre en doute. Il en cite un autre qui n'est pas moins charmant.

On sait combien il était jaloux, ombrageux à l'égard de toute supériorité militaire qui cherchait à s'élever à côté de la sienne.

Citerait-on pourtant un mot plus délicat que celui que, peu de temps après son installation aux Tuileries, il adressait à Moreau, en lui faisant cadeau d'une paire de pistolets, sur lesquels était gravée en or la mention des batailles auxquelles le général avait assisté.

« Pardonnez, dit Bonaparte en les lui donnant, si on ne les a pas plus ornés ; les noms de vos victoires ont pris toute la place. »

La fourchette.

L'origine du couteau se perd dans la nuit des temps ; celle de la cuiller, indispensable pour porter les liquides à la bouche, n'est sans doute guère moins ancienne. Des trois instruments inséparables composant notre couvert de table actuel, la fourchette est de beaucoup le plus récent. C'est aussi le moins indispensable.

Les Grecs et les Romains saisissaient les viandes avec les doigts et les élégants avaient imaginé des règles pour le faire proprement. D'ailleurs, à chaque service, les domestiques passaient avec une aiguille et un bassin à laver et versaient de l'eau parfumée sur les mains des convives qui en avaient grand besoin. Observons que dans l'Orient actuel ces coutumes existent encore.

Parmi les auteurs de l'antiquité qui nous ont laissé des descriptions détaillées de la façon dont s'accomplissaient les repas, aucun ne fait mention de la fourchette. Aucun mot n'existe dans les langues anciennes pour désigner cet objet.

Le moyen-âge à son début ignore aussi l'usage de la fourchette. On mangeait avec les doigts et on piquait les morceaux avec le couteau, comme le font encore fréquemment les paysans de certaines contrées.

D'après certains auteurs, c'est en 995 qu'une princesse byzantine aurait introduit à Venise la première fourchette, à l'occasion de son mariage avec le fils du doge Pietro Orseolo. Les familles nobles de Venise imitèrent vite la mode nouvelle, bien que l'Eglise y fût d'abord opposée. A la fin du XIII^e siècle, la fourchette a traversé l'Italie ; elle est revenue en France, elle figure dans les inventaires.

Toutefois cet instrument nouveau était très rare ; il n'existait que chez les grands seigneurs et servait uniquement à prendre quelques mets exceptionnels, les fruits et, en particulier, les mûres.

Gaveston, favori de Richard II, possédait trois fourchettes à fruits, et son inventaire indique soixante-neuf cuillers. La femme d'Edouard I^{er}, Eléonore de Castille, en possédait une d'argent à manche ébène et ivoire. Ces fourchettes se plaçaient dans une sorte de gaine, désignée dans les inventaires comme « étui à fourchettes » ; elles étaient en or, en argent, ou tout simplement en fer.

Peu à peu, cependant, leur usage s'étendit à toutes les préparations culinaires solides. Henri III, à la fin du XVI^e siècle, provoqua une véritable explosion d'indignation en s'en servant publiquement pour manger la viande.

Les fourchettes du XVII^e siècle et du début du XVIII^e sont à deux dents seulement et leur manche articulé peut, en général, se plier. On les enfermait